

# FRANÇOIS GUESSARD

1814 † 1882

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

CH. MARTY-LAVEAUX

---

Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*,

t. XLIII, 1882.

---



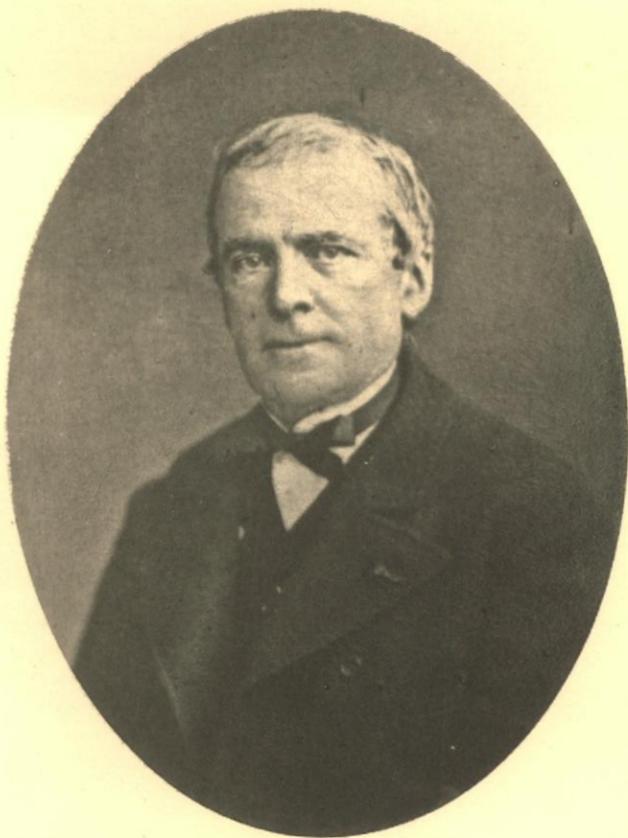
PARIS

1883

Document



0000005778362



# FRANÇOIS GUESSARD

1814 † 1882

---

Telle est la simple inscription qui, par la volonté expresse de notre confrère, a été tracée sur le cippe désignant l'endroit où il repose, près de sa mère, dans le cimetière du Mesnil-Durand.

Il a tenu à ce qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, à ce que rien ne rappelât, même sur ce modeste monument, ses importants travaux et les distinctions qu'ils lui ont procurées.

Nous espérons toutefois ne pas enfreindre ses volontés en énumérant ici, dans le recueil à la fondation et au succès duquel il a pris une si large part, les services qu'il a rendus aux études philologiques. Cet hommage, inutile peut-être à sa mémoire, acquittera du moins une partie de la dette que notre Société a contractée envers lui, et il y aurait à coup sûr, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, une lacune coupable si nous ne cherchions à y fixer avec quelque précision le profond souvenir qu'il nous a laissé.

François Guessard naquit à Passy, rue de l'Annonciation, n° 23, le 28 janvier 1814. Il fit d'excellentes études au collège Bourbon, puis, à partir de sa rhétorique, il passa à Charlemagne, en qualité d'élève de l'institution Massin, cet établissement ayant tenu à honneur de s'attacher un lauréat dont le nom retentissait chaque année avec éclat dans la salle du concours général. Fort satisfait de ses succès, mais désireux de les voir s'accroître encore, le jeune rhétoricien, dans les lettres très nettes, très précises qu'il adresse à sa famille, s'occupe toujours d'assurer le

présent, ce qui n'est guère le propre de la jeunesse, et ne laisse rien échapper sur ses goûts, sur ses projets d'avenir. Dès lors, son trait distinctif est cet amour de sage liberté et d'indépendance qui est demeuré la passion dominante de sa vie.

Il commençait à chercher sa voie, quand le hasard, ainsi qu'il arrive souvent, la lui montra toute tracée. Après avoir quitté le collège, il se préparait à son examen de bachelier, et faisait souvent en omnibus le long trajet de Paris à Passy. Il y rencontra un vieillard qui habitait le haut de la colline, dans la rue qui depuis a reçu son nom : le savant Raynouard. Préoccupé de fortifier ses ingénieuses mais décevantes hypothèses sur l'existence d'une langue romane primitive, type des dialectes néo-latins, il travaillait alors à son *lexique*, qui ne commença à paraître que deux ans après sa mort, par les soins de son neveu, Just Paquet, et il avait besoin pour ce travail d'un assez grand nombre d'auxiliaires actifs et dévoués. Son jeune voisin lui parut une bonne recrue et il chercha à l'enrégimenter. Cela ne fut pas bien difficile. Guessard, frappé de la nouveauté de ces intéressantes études, les entreprit avec cette ardeur, cette impétuosité qu'il apportait partout et fut bientôt initié aux principes de la philologie, mais, au bout de fort peu de temps, ses travaux furent interrompus par la mort de M. Raynouard qui laissa à son jeune collaborateur un précieux souvenir : « mille francs en livres à prendre à dire d'amis » dans sa bibliothèque.

Ce fut alors que Guessard alla demander à l'École des chartes le complément d'instruction spéciale qui lui manquait encore. En 1837 il entra avec le rang de premier dans le cours de seconde année, et, tout en achevant ses études, il travaillait, sous la direction de M. Augustin Thierry, aux recherches préparatoires de la collection des monuments inédits de l'histoire du tiers état ; enfin, en 1842, il devenait l'auxiliaire de Fauriel pour les recherches relatives aux hérétiques albigeois.

On doit certes remarquer, parmi les circonstances qui ont pu avoir le plus d'influence sur son talent, ce rare bonheur d'avoir vécu au début de sa carrière dans l'intimité scientifique d'un historien aussi soucieux, pour le moins, de l'élégance et de la pureté du style que de l'exactitude des faits, et surtout de deux philologues, remarquables par des qualités absolument opposées, et qui, dans la première partie de ce siècle, ont donné l'exemple le plus complet, l'un de ce que peut parfois en de pareilles matières

une imagination hardie, l'autre de ce que vaut une critique plus exigeante, et, pour le temps, plus rigoureuse.

Tout en se livrant à ces divers travaux, Guessard s'occupait avec ses camarades de la fondation de notre recueil. Il inséra dans le premier volume, en 1839, les *Grammaires provençales de Hugues de Faidit et de Raymond Vidal de Bezau-dun*. Cette publication curieuse attira l'attention des hommes spéciaux, et, dans la préface de l'édition fort augmentée de 1858, l'auteur en constate à sa façon le succès en disant qu'elle « a été favorablement accueillie par cinq ou six personnes en Europe. »

Dans le second volume, parut, divisé en deux parties, un *Examen critique de l'histoire de la formation de la langue française*, par M. Ampère, qui fit alors grand bruit.

En terminant son premier article, Guessard reconnaît que sa critique « pourra paraître dure. » On la jugea telle en effet, mais les plus malveillants eux-mêmes, étonnés de cette science si précise, si éloignée de tout esprit de système, si essentiellement française, ne trouvèrent rien à objecter.

Le jeune critique ne s'en tenait pas à la polémique : il faisait ses preuves comme éditeur habile et consciencieux. En 1842, il publie pour la Société de l'histoire de France les *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois* et déclare dans la préface, avec une spirituelle outrecuidance, « que cette édition est de beaucoup supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, » et la chose était si vraie qu'en 1858, quand notre savant confrère M. Ludovic Lalanne donna du même ouvrage, dans la *Bibliothèque elzévirienne*, une nouvelle édition augmentée d'une introduction curieuse, il déclara n'avoir rien de mieux à faire que de publier ce « texte soigneusement revu sur un bon manuscrit. »

Qui le croirait ? Après ces travaux spéciaux déjà si remarquables et si remarquables, Guessard hésitait encore à suivre définitivement la carrière de l'érudition. L'administration, la vie politique tentaient son activité. Tranchons le mot... il souhaitait d'être sous-préfet et ce fut pour se mettre en mesure de le devenir qu'il passa, le 2 janvier 1843, l'examen de bachelier en droit.

Tout paraissait concourir à faciliter sa nomination : son père, ancien capitaine de la vieille garde, percepteur des contributions, bonapartiste par fidélité et par habitude, mais en même temps libéral par caractère, ce qui alors ne semblait pas s'exclure,

aimé et très populaire à Passy, où il avait été nommé commandant de la garde nationale, était en outre fort lié avec un grand nombre de familles influentes, et notamment avec les Las-Cases. Quant à lui, actif, instruit, au courant des questions politiques, collaborateur de divers journaux, entre autres de *la Charte de 1830*, peu partisan, malgré sa jeunesse, des républicains d'alors dont il redoutait les excès, et moins encore des carlistes, comme on les appelait en ce temps-là, il pouvait servir en toute sincérité de conscience un gouvernement modéré et constitutionnel.

Qui put donc l'empêcher d'entrer dans le monde politique? Il ne l'a sans doute jamais su, et il serait aujourd'hui fort difficile de le deviner.

Ne peut-on pas néanmoins conjecturer que cet insuccès résulta de ce que Guessard, outre les qualités utiles, en possédait quelques autres de nature à le faire redouter? Par exemple son incorrigible franchise, assurément peu diplomatique, et cet esprit d'indépendance dont nous avons déjà parlé.

Quelle qu'en ait été d'ailleurs la cause, le bonheur voulut qu'il échouât; depuis lors il se consacra sans réserve à la philologie, et des succès non interrompus le récompensèrent de ses efforts.

Le 1<sup>er</sup> août 1845, l'Académie des inscriptions lui décerne une troisième médaille pour son *Histoire de la maison de Mornay*. Le rapporteur, Charles Lenormant, fait ressortir avec beaucoup d'impartiale finesse les qualités et les défauts de ce travail et signale particulièrement une biographie remarquable qui en fait partie : « L'auteur, dit-il..., sait nous intéresser vivement à l'héroïque dévouement d'un Mornay, le sire de Gaule ou Gauluet; au milieu des plus rudes humiliations auxquelles notre patrie ait été condamnée, plus pur que les Lahire ou les Xaintrailles, Gauluet nous apparaîtra désormais comme une des figures les plus honorables du temps qui n'avait plus de du Guesclin et qui n'avait pas encore de Jeanne d'Arc<sup>1</sup>. »

Le 5 août 1846, Guessard remporta, non plus à l'Académie

1. Les biographies principales contenues dans cette *histoire*, et notamment celle dont il vient d'être question, ont été publiées dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* sous les titres suivants : *Pierre de Mornay*, chancelier de France, 1<sup>re</sup> série, t. V, p. 143; *Étienne de Mornay*, chancelier de France sous Louis le Hutin, 1<sup>re</sup> série, t. V, p. 373; *Gauluet ou le sire de Gaules*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 441.

des inscriptions, mais à l'Académie française, un prix extraordinaire de littérature pour un travail qui inaugurerait un ordre de recherches et d'études tout nouveau : un *Vocabulaire des principales locutions de Molière*.

Dans son *Dictionnaire des contemporains*, M. Vapereau, dont l'assertion a été, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, reproduite par la plupart des journaux au moment de la mort de Guessard, a prétendu que ce travail avait été fait « en société avec Génin. »

Bien loin d'être collaborateurs, Guessard et Génin étaient rivaux et se trouvaient même, au moment du concours, dans un état d'hostilité scientifique et littéraire très nettement déclaré.

Au commencement de 1846, Génin avait publié ses *Variations du langage français depuis le XII<sup>e</sup> siècle*. Cet ouvrage où la prononciation de l'ancien français est étudiée d'une manière neuve et intéressante, mais parfois bien hasardée, avait donné lieu à un *Examen critique* de Guessard qui parut dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*<sup>1</sup> et provoqua de la part de Génin des répliques très vives<sup>2</sup>.

Ce fut sur ces entrefaites que l'Académie française eut à juger le concours sur la langue de Molière. Onze concurrents avaient pris part à la lutte, deux restaient en présence pour le prix : Guessard et Génin. Celui-ci, interprétant suivant ses habitudes d'esprit le titre imposé par l'Académie : *Vocabulaire des principales locutions de Molière*, avait surtout cherché dans les œuvres du grand comique les termes et les tournures qui pouvaient lui servir de thèmes pour développer les opinions déjà exposées dans son ouvrage précédent, puis, en tête de son très court lexique, il avait placé une vie de Molière, renfermant peu de faits nouveaux, mais attachante, spirituelle, bien écrite, telle enfin que l'Académie devait être fort aise de la trouver là, quoiqu'elle ne l'eût pas demandée.

Guessard, lui, prit bien autrement au sérieux les conditions du concours, mais un peu embarrassé pour déterminer nettement

1. 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 189 et 289. Il a paru un tirage à part de ces deux articles.

2. *Appendice essentiel au livre intitulé : Des variations du langage français*. A. M. \*\*\* à Darney (Vosges) [publié dans la *Revue indépendante* du 10 avril 1846 après le premier article]. *Lettre sur quelques points de philologie française adressée à M. A. Firmin Didot* par F. Génin. Paris, Didot, 1846, in-8°. [24 mai 1846, après le second article.]

ce qu'il fallait entendre par les *principales locutions de Molière*, il composa un recueil presque complet et se vit entraîné, non sans quelque effroi, à présenter à l'Académie huit énormes volumes in-folio; il prit le parti d'en plaisanter tout le premier : « Messieurs, dit-il dans sa lettre d'envoi du 31 décembre 1845, voilà une offrande à faire plier l'autel sur lequel je la dépose : juste motif de crainte si ce gros ouvrage était de moi. Par bonheur, il est de Molière; c'est de quoi me rassurer un peu. » L'épigramme elle-même, empruntée d'Horace, mais spirituellement détournée de son premier sens : *Disjecti membra poetæ*, concourait à exprimer l'idée qu'un vocabulaire de ce genre est bien plus de l'écrivain même qu'il est destiné à interpréter que du rédacteur qui doit rapprocher des textes, les grouper avec intelligence, mais n'intervenir personnellement que le moins possible.

En présence de ces deux œuvres si diverses, mais toutes deux fort méritantes, l'Académie prit le seul parti digne d'elle : elle doubla le prix et le donna *ex æquo* à chacun des concurrents. « L'un, disait M. Villemain, en parlant de Guessard, distribue et explique, dans un immense recueil, toute la diction de Molière, l'autre en réunit les traits les plus expressifs dans un choix qui n'oublie rien. » Que de mots cependant Génin avait volontairement négligés !... D'abord les termes de chasse, de jeu, que lui fournissaient si abondamment *les Fâcheux*, puis, chose plus grave, presque tout le langage des *Précieuses*. Il est facile de s'en convaincre en ouvrant l'ouvrage qui, dégagé de ses préliminaires et des appendices, forme un très mince volume.

Quant à celui de Guessard, le public ne peut malheureusement pas l'apprécier, car il n'a point paru. Il en existe deux manuscrits assez différents : l'un est resté dans la bibliothèque de l'auteur; l'autre, après le concours, a été conservé, suivant l'usage, au secrétariat de l'Institut. Le premier de ces manuscrits est suivi d'un relevé des articles. Ils sont au nombre de quatre mille cinq cent soixante et onze. C'est assez dire l'importance du travail. Par malheur, Guessard, atteint au plus haut degré de cette maladie de la *procrastination* constatée chez son maître Fauriel par Benjamin Constant, ajourna indéfiniment la publication de ce travail. Il aurait voulu indiquer l'origine et même, dans la mesure du possible, déterminer la date de tous les mots difficiles, de toutes les tournures insolites contenues dans les

œuvres de Molière. En parcourant les notes qu'il ne cessait de recueillir dans ses lectures, on devine la préoccupation de continuer, de compléter cet ouvrage. N'est-ce pas afin de commenter ce vers :

Il *put* étrangement son ancienneté.

(*Femmes savantes*, II, 7.)

qu'il avait écrit :

« *Put* pour *pue*.

Ayl est ainsi appelé pour ce qu'il *put* si comme dit Ysidore.

(1372. *Propriétaire des choses*, XVII<sup>e</sup> liv., ch. 11.) »

Si l'on en doute, on ne pourra du moins hésiter sur le motif qui lui a fait faire le bulletin suivant :

« *Quoi qu'on die*.

C'est une vieille cheville fort en usage au moyen âge, ainsi que bien d'autres.

Soit en amours, soit en chevalerie,  
Soit ès mestiers communs de labourer,  
Soit ès estas grans, moiens, quoy c'om die

Fay ce que doiz et aviengne que puet.

(Eust. Deschamps, *Crapelet*, p. 11.)

Rapprocher du *quoi qu'on die* de Molière. »

Un travail fait avec cette étendue et cette conscience n'est jamais prêt pour le public ; il se trouve indéfiniment retardé par deux sentiments contraires : l'effroi que cause le labeur matériel de la mise en état pour l'impression, des remaniements, des corrections d'épreuves, et, au contraire, le plaisir sans cesse renouvelé que donnent les petites découvertes journalières, les compléments inattendus amenés par le hasard des lectures.

Un moment il sembla que cet important vocabulaire allait paraître et que Guessard se déciderait même à le faire précéder de ce qui en eût été la base naturelle et presque nécessaire : d'une édition critique de Molière.

On arrêtait alors, à la librairie Hachette, le plan de la collection des *Grands écrivains de la France* ; la collaboration de Guessard paraissait une importante condition de succès et son lexique s'imposait, pour ainsi dire, comme un type et un modèle. L'insistance de M. Hachette, l'accueillante courtoisie de M. Adolphe Regnier le persuadèrent ; les menus détails de l'impression l'effrayaient bien un peu, mais un ami s'offrait pour en partager la charge, enfin un traité fut signé. Il y était dit que

L'orthographe de nos classiques serait scrupuleusement conservée, du moins dans l'édition sur grand papier, tirée à un petit nombre d'exemplaires. M. Hachette, pensant que cette décision pouvait nuire à ses intérêts, crut devoir la modifier. Guessard, qui s'est toujours prononcé pour l'exactitude la plus rigoureuse dans la transcription des textes<sup>1</sup> et qui d'ailleurs regrettait déjà peut-être l'engagement qu'il avait pris, se hâta de profiter de la circonstance qui lui permettait de reconquérir sa liberté, et il ne fut plus question du vocabulaire de Molière.

Le 31 décembre 1846, parut l'ordonnance royale qui constituait l'École des chartes sur des bases nouvelles, créait un professeur de plus, et trois répétiteurs aux appointements de dix-huit cents francs. Un arrêté du 6 janvier contenait les nominations. Guessard était répétiteur. Cette humble fonction le combla de joie. Il eut du reste bientôt la preuve que son mérite commençait enfin à être sérieusement reconnu, car le 7 mai suivant, jour de l'inauguration de l'école, M. de Salvandy lui apporta la

1. Il écrivait le 31 mai 1857 à un de ses amis : « Vous voulez bien, mon cher L..., me demander mon avis sur la question de savoir si l'on doit respecter l'orthographe des anciens textes que l'on publie, même lorsqu'elle est étrange. — Je réponds hardiment oui. L'orthographe est le costume des mots, pourquoi les déshabiller et les accoutrer à notre mode? Pourquoi, par exemple, laisser aux grands maîtres du xvii<sup>e</sup> siècle la notation *oi*, et récrire tout le reste dans l'orthographe d'aujourd'hui? C'est faire croire aux enfants, voire aux grandes personnes, que l'on écrivait les mots au xvii<sup>e</sup> siècle comme on les écrit maintenant, sauf l'*oi*, que l'on respecte et que l'on supplée parfois, là où il n'existe pas. — « Mais, disent certaines gens, il s'agit de la pensée, non de l'orthographe. » En ce cas, pourquoi la refaire, si la chose est sans importance? « Pour rendre plus aisée, dit-on, l'intelligence du texte. » S'il s'agit de livres pour les petits enfants, qui ne savent point encore l'orthographe, passe; mais s'il est question de lettrés, de gens instruits simplement, vous leur donnez une fausse idée de l'ancienne orthographe qu'ils ne peuvent soupçonner avec vos éditions uniformes.

Il y a tel éditeur de Boileau, copiant les éditions de ses prédécesseurs, et qui ne s'est jamais douté de l'orthographe du maître, M. Amar par exemple. Le bonhomme reproduit dans l'édition Lefèvre toutes les lettres de Boileau publiées avant lui; celles-là ne le gênent pas; il s'imagine que l'orthographe refaite qu'il copie est celle de son auteur; mais il lui tombe entre les mains deux ou trois autographes; il les reproduit tels quels et y souligne un certain nombre de mots mal orthographiés à son gré. Boileau s'est oublié, dit-il, répète-t-il, avec une naïveté adorable. Boileau ne s'est point oublié. Il a écrit ses lettres avec la seule orthographe qui fût à son usage, très variable et très peu uniforme. — Voilà ce qu'ignore le père Amar, et pourquoi l'ignore-t-il? C'est qu'il s'en rapporte aux éditeurs ses prédécesseurs, sans même soupçonner le travail de restauration arbitraire auquel ils se sont livrés. »

croix dans l'intention de le décorer publiquement ; par malheur il était malade, aussi écrivit-il le lendemain : « Le regret que j'ai éprouvé, monsieur le ministre, de ne pouvoir assister à la séance de l'inauguration de la nouvelle Ecole des chartes, de celle dont vous êtes le fondateur, ce regret s'est bien accru lorsque je me suis vu dans le cas d'un soldat qui manque l'occasion unique et inattendue d'être décoré par son général à une revue d'honneur et à la tête de son régiment. »

Le nouvel enseignement commença presque aussitôt. Il pouvait y avoir quelque danger à tirer ainsi de leur cabinet des érudits fort expérimentés, mais qui, absorbés jusqu'alors par leurs travaux et leurs recherches solitaires, n'avaient pour la plupart ni l'habitude de la parole publique, ni la moindre idée des nécessités de la discipline scolaire. Entre tous, Guessard réussit pleinement et du premier coup : sa fermeté gaie et encourageante excitait les élèves au travail ; quant à son enseignement, malgré son titre de répétiteur, c'était celui d'un véritable professeur parfaitement libre et indépendant dans sa chaire. Son programme se résumait ainsi : « Etude du latin du moyen âge ; de la langue vulgaire dans ses principaux dialectes du Nord et du Midi ; formation de la langue nationale<sup>1</sup>. »

Dès le premier jour, Guessard sut ce qu'il fallait dire et comment il fallait le dire. Son seul embarras était de se resserrer, de se restreindre, d'avoir à renfermer en une soixantaine de leçons les matériaux qu'il avait sous la main, et de faire convenablement, comme il le disait en riant : « ses petits paquets ».

L'ancien élève de Raynouard, édifié sur le danger des hypothèses, crut avec raison qu'il ne fallait s'en permettre aucune. Il tira l'intérêt fort grand de ses leçons, de l'examen des textes, de l'observation des faits, sachant que les faits bien observés sont la science même. Il n'eut, ce qui était capital au début, ni engouement, ni mépris pour l'époque qu'il étudiait, et se proposa un double but : la connaissance historique de la langue du passé, l'intelligence approfondie de la langue actuelle ; aussi lui fut-il donné de former des philologues comme MM. Gaston Paris et Paul Meyer, et d'attirer, en dehors même des élèves de l'école, des auditeurs studieux, qui, venus d'abord pour le seul plaisir de

1. On trouvera, à la fin de cette notice, un programme détaillé de ce cours rédigé par Guessard vers 1868.

l'entendre, prenaient peu à peu un tel intérêt aux travaux de ce genre qu'ils publiaient plus tard, comme MM. A.-L. Sardou<sup>1</sup> et Agnel, des études consciencieuses et utiles.

Malgré les agitations politiques qui suivirent le début de ses leçons, il eut bientôt des élèves capables de le seconder dans ses travaux. En 1849, au moment du siège de Rome, il avait cru que, la ville une fois occupée par nos troupes, l'exploration des richesses du Vatican deviendrait plus facile, et il avait sollicité, de concert avec Léon de Bastard, une mission spéciale pour l'examen des manuscrits français qui y sont conservés. Il a raconté en ces termes ses déceptions et les principaux résultats de ses recherches, auxquelles deux autres élèves de l'École, Cocheris et M. Lecaron, s'étaient spontanément associés :

« A notre arrivée, il était déjà trop tard pour exécuter notre projet dans les circonstances favorables sur lesquelles nous avions compté. La brèche par où les soldats français avaient pénétré dans la ville était encore ouverte, encore teinte de sang, mais les portes de la bibliothèque du Vatican étaient aussi rigoureusement fermées que par le passé. Nous en fîmes l'expérience, non sans un vif désappointement, et réussîmes seulement, après beaucoup de démarches, à travailler quelques heures par jour dans les conditions les plus ordinaires.

« Malgré tous les obstacles, et bien qu'un peu déconcertés, nous ne laissâmes pas, pendant trois mois, de visiter assidûment la Vaticane et d'y parcourir, la plume à la main, cent quatre-vingts manuscrits des divers fonds, mais surtout du fonds de la reine de Suède, si intéressant au point de vue des études françaises. Notre reconnaissance ne s'égarait point. C'était à La Porte du Theil que nous aimions à savoir gré de cette exploration limitée aux seuls manuscrits dont, grâce à lui et à ses recherches plus favorisées que les nôtres, nous pouvions exactement indiquer les numéros<sup>2</sup>. »

1. En 1880, à une époque où Guessard était devenu fort sauvage, il eut cependant le plus grand plaisir à le retrouver à Nice. « Mon séjour ici, dit-il dans une de ses lettres, m'a été d'autant plus agréable que j'y ai trouvé un de mes anciens auditeurs bénévoles, qui n'est autre que le père de Victorien Sardou, homme d'une rare et solide instruction et de plus excellent homme, à qui je dois toute sorte de bons offices et à qui je ne reproche qu'une chose, c'est de vouloir me présenter à toute la ville. »

2. *Léon de Bastard*, notice biographique. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5<sup>e</sup> série, t. II.

Nommé membre du Comité des travaux historiques, qui s'occupait alors tout particulièrement de réunir les chants populaires de la France, Guessard montra un grand discernement dans le choix des morceaux qui avaient réellement ce caractère.

En 1854, il obtint, à la mort de Guérard, le titre de professeur, ce qui, du reste, ne changea rien à la nature de son enseignement, très élevé et très supérieur dès le premier jour, comme nous l'avons vu.

Chargé d'une nouvelle mission en Italie, dans le cours de cette même année, il y retourna avec MM. Certain et Servois pour transcrire, dans le fonds de la reine Christine, déjà exploré par lui, *le Mystère du siège d'Orléans*, publié plus tard dans la Collection des documents inédits. Enfin, dans un troisième voyage entrepris avec le concours de MM. Michelant et Gautier, il retrouva le poème perdu de la reine Sibille sur lequel il publia des *notes*<sup>1</sup> avant d'en faire une édition complète sous le titre de *Macaire*, dans la collection des *Anciens poètes de la France*.

Ce recueil est, en dehors de son enseignement, le plus grand et le plus profitable travail entrepris par Guessard.

Dans le rapport qui accompagne le décret du 12 février 1856, M. Fortoul annonce le dessein de publier tous les poèmes du moyen âge en 40 volumes de 60,000 vers chacun.

Sa mort empêcha la réalisation de ce projet, qui reparut sous une forme plus modeste. Jannet, éditeur de la *Bibliothèque elzévirienne*, à qui Guessard avait suggéré cette combinaison, proposa, moyennant une souscription ministérielle importante, de publier 40 volumes du format de la bibliothèque elzévirienne, comprenant les poèmes du cycle carlovingien et distribués ainsi qu'il suit :

38 volumes de chansons de geste,

2 volumes contenant un inventaire bibliographique de tous les poèmes chevaleresques du moyen âge.

M. Rouland adopta le projet, et, par un arrêté en date du 12 décembre 1857, il agréa Guessard pour surveiller la publication, faire les rapports sur les ouvrages à publier, revoir et corriger les épreuves. L'article 2 de ce décret, dû à l'influence de

1. *Notes sur un manuscrit français de la Bibliothèque de Saint-Marc* par F. Guessard. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. III.

Guessard, montre de quelle manière il usait de son crédit auprès des ministres. Il est ainsi conçu :

« Suivant le désir exprimé par M. Guessard, il ne lui sera accordé aucune indemnité pour ce travail. »

La liquidation de la *Bibliothèque elzévirienne* amena, après quelques difficultés, le recueil à la librairie Franck où il parut lentement, mais avec régularité.

Dix volumes se succédèrent de 1859 à 1870<sup>1</sup>. Notre confrère, M. Léon Gautier, a fait vivement ressortir, dans ses *Epopées françaises*, le mérite de ces textes : « Les éditeurs savants et enthousiastes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle n'ont pas mis à publier une édition *princeps* de Virgile ou de Platon une plus superstitieuse délicatesse, une plus minutieuse persévérance. M. Guessard veut voir et voit tous les manuscrits d'une chanson; il collationne, collationne, collationne; il ne veut pas que la tache la plus légère déshonore la pureté de cette langue, la beauté de ces vers<sup>2</sup>. » Il est vrai que ceci se trouve dans la première édition. La seconde, beaucoup moins laudative, déplore les « inévitables imperfections » du système de Guessard et vante la méthode critique, d'importation plus nouvelle. Rien de mieux, mais lorsque M. Gautier cite les dix premiers volumes de la collection des *Anciens poètes de la France*<sup>3</sup> « comme conçus et publiés d'après le même système », il oublie le neuvième, où Guessard a cherché à retrouver, sous une rédaction informe et grossièrement italianisée, le texte primitif de *Macaire*, avec une hardiesse si grande que quelques-uns l'ont jugée excessive. Dans la préface, Guessard, avec ce sens exquis et cette parfaite mesure qui chez lui accompagnaient si heureusement l'érudition, indique au juste jusqu'à quel point on doit avoir confiance dans les restitutions critiques même les plus sagement menées. « Il résulte de ce qui précède, dit-il, que

1. *Gui de Bourgogne, Olinel, Floovant* publiés par MM. Guessard et Michéant, 1859. — *Doon de Matence...* par M. A. Pey, 1859. — *Gaufrey...* par MM. Guessard et Chabaille, 1859. — *Fierabras...* par MM. Kröber et G. Servois. — *Parise la duchesse...* par MM. Guessard et Larchey, 1860. — *Huon de Bordeaux...* par MM. Guessard et C. Grandmaison, 1860. — *Aye d'Avignon...* par MM. Guessard et Meyer. — *Gui de Nanteuil...* par M. Meyer, 1861. — *Gaydon...* par MM. Guessard et Siméon Luce, 1862. — *Hugues Capet...* par M. le marquis de la Grange, 1864. — *Macaire...* par M. Guessard, 1866. — *Aliscans...* par MM. Guessard et A. de Montaiglon, 1870.

2. 1<sup>re</sup> édit., t. I, p. 645.

3. 2<sup>e</sup> édit., t. I, p. 259.

ma tentative peut sembler excusable, pourvu que j'aie rétabli le texte de *Macaire*, sinon absolument tel qu'il était, au moins tel qu'il aurait pu être, c'est-à-dire pourvu qu'à un mot, à un tour inadmissible, j'aie substitué un terme, une locution ayant cours à l'époque où fut composé, selon moi, l'original français dont j'essaye de donner une idée<sup>1</sup>. » Il ne se vante pas d'une « divination » qui serait, dit-il, « presque impossible, mais aussi presque inutile<sup>2</sup>. » En un mot il précise fort bien ce qu'on peut espérer de cette méthode nouvelle dont il a fait, le premier en France, l'expérience nécessairement un peu aventureuse.

La nouveauté de l'entreprise et l'érudition avec laquelle Guessard la conduisit à bonne fin déterminèrent le succès de sa candidature à l'Académie des inscriptions, depuis longtemps préparée avec une amicale persévérance par MM. Natalis de Wailly et Léopold Delisle. Le 22 mars 1867, il fut élu en remplacement de M. Munk. Depuis, Guessard n'a publié qu'*Aliscans*. Le premier volume de *Renaud de Montauban*, formant 13 feuilles et contenant 5,080 vers, a cependant été imprimé; la plus grande partie du sommaire et de l'errata existe en manuscrit, mais l'ouvrage n'a point paru.

M. Girard, dans le discours où il a exprimé, en si bons termes, en qualité de président de l'Académie des inscriptions, les regrets qu'a causés à la Compagnie la mort de Guessard, pose à ce sujet une question importante : « Dans la force de l'âge et de l'esprit, au moment même où votre choix semblait pour lui le plus puissant encouragement, il s'arrêta tout à coup. Quelle fut la cause de cette détermination imprévue ? »

Nous allons essayer de répondre à cette question, mais pour le faire d'une façon décisive, il nous faut remonter un peu plus haut.

En 1858, Guessard décida sa mère, veuve depuis 1852, à s'acheter une ferme en Normandie. Fixé dès longtemps quant à la région, il avait exploré tout le pays avec un soin minutieux, étudiant les sites, visitant toutes les propriétés à vendre, et il s'était enfin déterminé pour un vieux manoir, maltraité par le temps, situé au Mesnil-Durand, près Livarot, et assez analogue d'aspect à la maison acquise par le père de Corneille à Petit-Couronne et qui est devenue de nos jours une sorte de

1. P. CXXVI.

2. P. CXXIV.

musée consacré à la mémoire du poète. Le fermier occupait la moitié du bâtiment, le propriétaire s'arrangeait de son mieux dans l'autre. M<sup>me</sup> Guessard mère visita rarement cette habitation, mais son fils y passait tous ses instants de liberté. Il s'y fit un atelier, y plaça un tour qui lui procurait un exercice destiné à éloigner les accès des douleurs rhumatismales dont il avait été plusieurs fois atteint, et il apprit consciencieusement le métier de jardinier dans lequel il devait exceller plus tard ; il trouvait là, en un mot, « tous ces petits plaisirs qui sont le fond du bonheur, » ainsi qu'il l'écrivait à sa mère le 4 août 1860.

Grâce à son infatigable activité, ses publications ne souffrirent pas d'abord de ces nombreuses et salutaires distractions si favorables à sa santé : « Je travaille à tout, écrit-il encore en 1864, à mes volumes, au jardin, à mon tour. »

Il avait posé sa candidature à l'Institut et s'en occupait avec la singulière ardeur qu'il apportait à toutes choses ; chaque fois qu'une vacance venait à se produire, il partait pour Paris et faisait toutes les démarches qu'il jugeait utiles avec un empressement dont, au retour, il était le premier à s'étonner.

« La campagne a une vertu rafraîchissante qui tempère singulièrement les ardeurs de la candidature, et je me demande, en me tâtant le pouls, si je suis bien ce fiévreux dont le sang était si allumé il y a quelques mois. Je me trouve si reposé, si *séjourné* comme on disait au moyen âge, que je redoute presque le moment où il faudra me renflammer<sup>1</sup>. » C'était du reste une sorte de charme qu'il subissait sans en bien connaître la nature ; il en fait lui-même le curieux aveu : « Le séjour de la campagne me paraît de plus en plus agréable et je m'attache chaque jour davantage à mon petit coin de terre. Il y a dix ans seulement, je n'aurais pas cru qu'une maison et quelques arpents d'herbe pussent devenir l'objet d'une aussi vive affection<sup>2</sup>. » Et un peu plus loin : « Je suis étonné moi-même de la joie intime que je ressens ici par tous les temps et je mourrai sans doute sans avoir deviné le mot de l'énigme. »

Un peu plus de deux ans après sa nomination à l'Institut, le 8 novembre 1869, sa mère mourut à Passy. Sa douleur fut pro-

1. 25 octobre 1864.

2. 23 août 1865.

fonde et ce fut inutilement que ses amis cherchèrent à l'adoucir. Parmi tous les témoignages d'intérêt qu'il reçut à cette occasion, nous n'en citerons qu'un seul qui émane d'un de ses plus chers camarades, Jules Quicherat, descendu un mois avant lui dans la tombe, et dont la mort a été un coup terrible pour l'Ecole.

« Mon vieux Guessard,

« La nouvelle de la perte que tu viens de faire m'a touché pour toi plus que je ne saurais dire. Te voilà bien seul. Peut-être est-ce le moment de regretter qu'une chose que je t'ai vu sur le point de faire ne se soit point faite. Mais quoi? Tu pourrais avoir été marié, avoir été père, et n'avoir plus à l'heure qu'il est ni femme ni enfants. J'en connais comme cela. Ils sont plus à plaindre encore que toi et moi dont la solitude, sans être tout à fait aussi complète que la tienne, ne laisse pas que d'avoir aussi ses disgrâces.

« Prenons donc les choses comme elles sont, et tâchons de faire aussi bonne contenance que possible pendant le petit bout de chemin qu'il nous reste à fournir. »

Guessard fit transporter le corps de sa mère au Mesnil-Durand, où l'on célébra un service funèbre des plus simples, et, le 12, il désigna au ministre de l'instruction publique, comme son suppléant pour une année, M. Paul Meyer. Cette suppléance était-elle dès lors définitive dans son esprit? Il est permis de le supposer. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour mille causes, tous ses liens avec Paris se rompirent. Sa mère morte, il n'avait plus de raison pour aller habiter Passy une partie de l'année; son enseignement remis en de si bonnes mains, rien ne devait l'engager à le reprendre après vingt-deux ans d'exercice; de plus, maître de sa fortune, il pouvait l'employer presque tout entière à l'embellissement du domaine qu'il affectionnait si fort.

La guerre de 1870 n'atteignit pas cette heureuse demeure qui resta intacte et inviolée. Aucun souvenir douloureux ou funeste ne s'y attacha, et ce fut une raison de plus pour qu'elle devînt plus chère encore à Guessard.

Il y vivait fort isolé, mais non seul; il avait, comme il nous le disait souvent, ses amis de là-bas: d'abord son vénérable curé avec lequel, tout voltairien qu'il était, il causait très volontiers, puis son fermier, qui était un conseiller très intelligent pour l'administration de la propriété. Il se plaisait même à se faire parfois

quelque fugitive image de la vie de famille. Voici, par exemple, le tableau d'un de ses premiers janviers, celui de l'année 1873 :

« Comme en votre qualité d'aïeul vous ne devez rien trouver de plus plaisant que les enfants, je vous parlerai de ceux qui m'entourent et que j'ai embrassés hier matin, et d'abord de M<sup>lle</sup> Juliette Langlois, aujourd'hui âgée de vingt-deux mois, et qui n'en porte pas moins un manchon comme si elle en avait une longue habitude. Il est vrai que, le prenant pour un chat, elle avait d'abord eu peur de ce manchon, présent de son propriétaire ; mais deux heures après elle se pavanait avec cette fourrure et s'en servait avec une grâce infinie. Cette petite ne sera pas bête et me divertit beaucoup par son aptitude à imiter les tics de tous ceux qu'elle voit. J'ai encore reçu les hommages des deux petites filles de Pierre, dont l'aînée m'a remis une belle lettre sur papier à dentelles pour me remercier de mes bienfaits. Il y avait de quoi ; car j'ai pris plaisir à leur arranger et meubler une chambrette où elles seront mieux que père et mère. Vous voyez, cher ami, que je ne vis pas seulement d'amertume, et que, si la destinée l'eût voulu, j'aurais fait, tout comme un autre, un bon père de famille. »

Néanmoins il devint peu à peu de plus en plus ombrageux, et, comme il avait un cœur excellent et ne voulait point laisser douter de son affection les quelques amis qu'il avait conservés, il cherchait les occasions de leur exposer sincèrement et en grand détail sa vraie situation d'esprit. En ces circonstances, il s'examinait lui-même avec curiosité, comme ferait un médecin étudiant son propre mal. Voici une de ces intéressantes confessions que nous donnons dans son entier, malgré son étendue, parce qu'il serait difficile d'en rien retrancher sans en changer la nature ou la portée :

« Il faut pourtant que je me décide, malgré un peu de honte, à vous remercier de la peine que vous avez prise de passer deux fois chez moi. C'est là une persévérance amicale dont je me suis à la fois affligé et réjoui : affligé, parce que c'est plus que je ne mérite ; réjoui, parce que j'y ai trouvé la preuve que vous ne me gardiez point rancune de mes incorrections et que vous ne me traitiez point en homme du monde. Je ne l'ai jamais été, Dieu merci, et je le suis pour l'heure moins que jamais ! Loin de là, je deviens vieux et morose, hypocondriaque, si vous voulez, et

cette double infirmité physique et morale m'a fait contracter pour la solitude, depuis trois ans surtout, une de ces passions d'autant plus invincibles qu'elles portent leur satisfaction en elles-mêmes ; que rien ne les dégoûte, puisque le jeûne est leur aliment, que rien ne les affaiblit, puisqu'elles trouvent leur force dans l'inertie. En ce triste état, dont j'ai parfaite conscience, mais dont je ne rougis presque plus (ce qui prouve la gravité du mal), je sens que peu à peu je me désintéresse et me détache de tout, et je me répète souvent la devise de Valentine de Milan : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. »

« Je ne laisse pas, cependant, de conserver intacts tous les agréables souvenirs du passé, et, en particulier, ceux de notre vieille amitié ; j'ai même plaisir à les reprendre dans ma mémoire et à leur donner comme une nouvelle façon. Mais ce n'est là que ruminer ; ce n'est plus manger. Que voulez-vous, cher ami ? Si mon estomac ne peut plus supporter le régime qui naguère lui allait si bien ; si je me sens incapable de faire honneur aux régals même les plus délicats, j'aime mieux vous avouer naïvement cette débilité que de laisser s'accumuler contre moi toutes sortes d'accusations et de reproches. J'aime mieux me déclarer malade que de passer pour malotru.

« J'aurais pu sans doute, malgré des empêchements de tout genre, j'aurais pu vous aller voir au moins une fois ou deux depuis bientôt un an ; mais j'aurais voulu y aller comme jadis d'une manière allègre et toute spontanée ; le plus petit effort sentant le devoir m'aurait répugné, et voilà pourquoi je n'ai pas fait ce que j'aurais pu et dû faire.

« A présent, qu'allez-vous penser de cette confession ? Je vais vous le dire. Avec ce système d'interprétation si fort en usage dans les salons, vous allez probablement y chercher tout ce qui n'y est pas. Vous n'y voudrez voir qu'un masque au lieu d'une figure. En quoi vous auriez tort ; car c'est bien l'exacte vérité dont je ne me rendais pas nettement compte moi-même au début de la maladie, mais sur laquelle aujourd'hui je suis entièrement édifié.

« Un point seulement reste obscur pour moi. Est-ce une simple crise qui passera, ou est-ce en moi désormais une lésion incurable, une sorte de vice rédhibitoire ? J'aime mieux croire à la première supposition et me flatter de l'espoir de guérir ; car, après tout, je me saurais meilleur gré de vivre de la vie normale ;

mais, en ce cas, il faut que le remède sorte du mal lui-même, et qu'un beau matin l'ennui produise sur moi le même effet que la faim sur le loup. Or, bien que je désire moi-même cette espèce de métamorphose, je ne m'ennuie pas encore dans ma coque et en chrysalide. J'y suis comme bercé dans un demi-sommeil, que troublent seulement quelques remords, mais faibles et vagues comme les bruits lointains.

« Conclusion : pardonnez-moi si j'ai besoin de pardon ; conservez-moi votre amitié et ne désespérez pas de moi. Imaginez-vous, par exemple, que je suis parti pour un grand voyage autour du monde, même que, chemin faisant, je suis tombé aux mains d'une peuplade sauvage, qui ne me fait aucun mal, mais ne veut point me lâcher. En ce cas, serais-je coupable à vos yeux de manquer aux devoirs de l'amitié ?

« Je vous écris au milieu d'un épais brouillard (au sens propre) qui ne me permet pas de voir au bout de mon jardin, et qui m'entoure comme d'un cadre tout à fait en harmonie avec l'image que j'ai essayé de vous pourtraire<sup>1</sup>. »

Personne ne se résignait à cet éloignement de Guessard : ni l'Académie, ni ses amis. Partout son absence laissait un grand vide. Quoiqu'il n'eût jamais aimé le monde (il le répétait et s'en vantait), il y était de suite remarqué. Il y brillait par son esprit vif, original, naturel surtout. Henry Monnier l'avait rencontré chez des amis communs ; ils s'étaient tous deux fort appréciés. On tâcha de les réunir de nouveau, mais inutilement. Guessard fuyait toute société un peu nombreuse, et Henry Monnier, dépité de ne plus revoir celui qui lui avait laissé un si agréable souvenir, disait avec une colère comique : « J'aimerais mieux ne pas avoir connu cet homme-là. »

Cette boutade fait bien comprendre le regret réel et profond qu'il devait inspirer à ceux qui avaient eu le temps de le connaître. Rien que de légitime jusque-là. Ce qui l'était moins, c'est l'espèce d'irritation, de colère que sa retraite causait à quelques-uns, qui, tout en le blâmant, paraissaient l'envier en secret. On lui en voulait un peu d'être indépendant, libre, d'avoir pu faire une réalité du rêve que nous formons tous à certains moments de notre vie.

Je vois une marque dans son exemplaire de La Bruyère,

1. Mesnil-Durand, 13 janvier 1874.

j'ouvre et je lis : « Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite, et un endroit qui soit son domaine. N\*\* a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité. »

Guessard, lui, n'avait pas oublié ses goûts aussitôt qu'il lui avait été donné de les satisfaire. Il était devenu bien vite cet heureux agriculteur rêvé par Virgile, connaissant ses biens, et en jouissant en délicat. Comme Horace, il se disait, en pensant à sa chère campagne : *Hoc erat in votis modus agri non ita magnus*, et cette pensée lui revenait si fréquemment et convenait si bien à sa situation qu'il l'avait fait inscrire sur la façade d'un petit chalet terminant le jardin et donnant sur la prairie ; comme Horace aussi, à la ville il regrettait la campagne, mais, plus logique que le poète latin, il ne regrettait jamais Paris au Mesnil-Durand, et impatientait ceux qui auraient désiré le voir plus souvent par la trop réelle conformité de ses actions avec ses maximes.

Peu à peu cependant ce genre de vie s'était réglé. Tout en venant à Paris uniquement quand ses affaires ou les élections de l'Académie l'y appelaient, il était rare qu'il n'y vît pas quelques instants les trois ou quatre amis qu'il avait conservés ; on savait que son abandon n'était point de l'indifférence ; une bonne lettre, une parole amicale demeurait profondément dans son souvenir, comme aussi la moindre contrariété devenait une blessure ; rien ne s'effaçait de sa mémoire persistante, avivée par la solitude.

Il ne manquait pas d'ailleurs de marquer par des lettres étendues, affectueuses, intimes, la part qu'il prenait à ce qui arrivait à ses amis ; il applaudissait à leurs plus minces succès. Voici, comme exemple, les félicitations qu'il adressait à un nouveau bachelier de sa connaissance :

« Mon cher ami,

« Serai-je le dernier à te féliciter de ton succès ? Je le crains ; mais je suis sûr d'être en meilleur rang parmi ceux qui s'en seront réjouis. *Macte animo generose puer*... On ne va pas aux astres avec le grade de bachelier ; mais c'est toujours un débarras que de n'avoir plus à l'obtenir ; après quoi on s'élève de nouvelles barrières pour se donner le plaisir et la gloire de les sauter. Barrière de l'École des beaux-arts, voilà celle que tu te proposes maintenant de franchir pour continuer cette course

d'obstacles qu'on appelle la vie. Tu sais que j'aurais préféré pour toi te voir suivre ton ancienne vocation, celle de l'agriculture ; mais puisque le vent a tourné, il faut aller où il te pousse.

« Peu importe, après tout, ce qu'on fait, pourvu qu'on fasse quelque chose. Théologie, littérature, carcasses de singes, comme disait Goethe, tout est bon. Tu es encore le bloc de marbre dont le sculpteur disait :

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

et tu veux tout naturellement être Dieu. Sois-le donc, ce n'est pas moi qui chercherai à t'en détourner. C'est une position avantageuse et qui n'est certes pas sans agrément ; mais quand tu ne réussiras à devenir qu'une bonne cuvette, j'estime qu'il n'y aurait pas grand mal à cela. C'est moins flatteur, j'en conviens, mais, si l'amour-propre y perd, le bonheur n'y gagne-t-il pas ?<sup>1</sup>... »

Ces aimables lettres étaient d'autant mieux appréciées de ceux qui les recevaient qu'on savait Guessard extrêmement occupé. Son activité, demeurée entière, n'avait fait que changer d'objet. Il lisait et dépouillait les catalogues des meilleurs fleuristes de France et de Hollande, leur faisait d'importants achats, travaillait beaucoup de ses mains, et dirigeait fort bien son jardinier qui devint bientôt très expérimenté et mérita des récompenses de la Société d'horticulture de Lisieux pour les produits qu'il exposait. Guessard avait en outre la maison à conduire, et ce n'était pas une petite besogne avec le système adopté par lui d'écrire au lieu de production pour demander chaque chose : il faisait venir les porcelaines anglaises de Londres, les vins d'Italie de Milan, il lui arriva même de demander du café directement à l'île de la Réunion.

Tout cela n'est rien. Il entreprit la restauration complète de son manoir. Il fallait d'abord en faire sortir le fermier. Guessard achète un bâtiment dans lequel il se hâte de l'installer, puis le voilà faisant œuvre d'érudit et d'archéologue, utilisant tout ce qui est bon, ramenant chaque partie à son état primitif, complétant et embellissant sans s'écarter de l'ancien plan. Il découvrit à Honfleur un sculpteur sur bois fort habile à qui il fit de nombreuses commandes : sur la cour, un grand porche sous lequel

1. Mesnil-Durand, 16 août 1874.

est placée une Minerve devant laquelle les femmes du village ne passent point sans se signer ; du côté du jardin, un balcon supporté par des chimères ; enfin, dans la chambre à coucher, au-dessus de la haute cheminée, était représentée, en souvenir du roman de *Macaire*, la lutte en champ clos de celui-ci avec le chien d'Aubry.

Tout en s'occupant sans relâche de cette restauration, Guesard la conduisait avec une sage lenteur. C'était le moyen de ménager à la fois sa bourse et ses jouissances. Il ne mettait en état qu'une pièce par an et en avait encore deux à faire quand la mort le surprit.

Quoiqu'un peu fatigué depuis quelque temps, il n'avait pas interrompu ces réparations. Les menuisiers qu'il dirigeait travaillaient au moment où il expira et ne quittèrent leur besogne que pour aller faire son cercueil.

Ce fut à peine s'il passa trois jours au lit. Une maladie du cœur, soit organique, soit déterminée par le violent rhumatisme dont il ressentait de temps en temps les atteintes, l'emporta de la façon la plus inattendue.

Le 4 mai, pendant une crise d'étouffement très douloureuse, il prit ses dernières dispositions, acheva un rapport pour l'Académie, écrivit à ses amis, rédigea son testament. Il reprit ensuite plus de calme et crut avoir momentanément triomphé de son mal. Il n'eut plus depuis de vives douleurs. Le 7 au soir la mort survint, assez douce, et, quoique rapide, moins subite qu'il ne l'eût sans doute souhaitée, car son plus vif désir était d'être emporté sans souffrance, d'un seul coup et tout entier.

La stupeur fut grande à Paris, à l'Académie, à l'École des chartes, parmi tant de confrères et d'amis qui regrettaient le professeur éminent, le savant distingué auquel ils n'avaient jamais reproché qu'une chose : de ne pas leur donner d'assez fréquentes occasions de le voir et de l'entendre.

Au Mesnil l'émotion ne fut pas moindre : là ce n'était pas l'érudit qu'on pleurait. Le bruit vague de son savoir y causait assurément une sorte d'admiration inconsciente, mais ce qu'on y chérissait surtout c'était l'homme de bien connu et apprécié dans tous les environs.

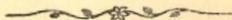
Aussi, quoiqu'il eût écrit dans son testament : « Point de convocation d'aucune sorte, m'accompagnera qui voudra, qui pourra, mais spontanément, » une foule nombreuse suivit son

convoi dans ce petit village où il s'était créé une sorte de respectueuse famille. Quant à l'École des chartes, elle était représentée par son Directeur, qui, pour se conformer au désir que nous rappelions en commençant, ne prononça point de discours.

Par ce testament Guessard instituait son légataire universel un de ses vieux amis et laissait au plus jeune de tous, à celui qu'il avait si spirituellement félicité de sa réception au baccalauréat, sa propriété tant aimée du Mesnil, pensant probablement, sans que sa délicatesse ait voulu rien prescrire, qu'elle avait ainsi plus de chance de rester longtemps dans le même état et dans les mêmes mains.

Les habitants de Mesnil-Durand avaient eu part à son souvenir. La petite fermière qu'il nous a fait connaître recevait le commencement de sa dot future, le jardinier et ses filles n'étaient pas oubliés, les domestiques étaient successivement nommés et récompensés en raison de l'importance et de la durée de leurs services. En un mot, à chaque ligne des dernières volontés de Guessard, on trouve, comme dans sa vie même, le témoignage de sa fermeté d'âme, de sa philosophique modestie, de sa touchante sollicitude pour tous ceux qui l'ont approché.

Ch. MARTY-LAVEAUX.



## PROGRAMME DU COURS DE LANGUES ROMANES

### PROFESSÉ A L'ÉCOLE DES CHARTES.

Ce cours est aussi étendu par sa matière que restreint par le temps accordé à l'enseignement.

Il comprend, comme l'indiquait l'ancien programme, la latinité du moyen âge, la langue vulgaire dans ses différents dialectes du Midi et du Nord et la formation de la langue nationale, sans parler de la comparaison souvent nécessaire des langues romanes de la Gaule avec les autres langues issues, comme elles, du latin.

Professé en 60 leçons ou environ, un tel cours ne peut être que très élémentaire.

Professé à l'École des chartes, il doit être pratique au moins autant que théorique, afin d'initier plus rapidement et plus sûrement ceux qui le suivent à l'intelligence des documents que le moyen âge nous a légués, documents fort divers à beaucoup d'égards, mais particulièrement selon qu'ils appartiennent à la langue des affaires ou à celle de la littérature.

Le professeur explique donc au début, et bientôt fait expliquer par ses auditeurs, en les dirigeant, des textes de tout genre, textes de chartes ou textes littéraires, soit du Midi, soit du Nord.

Des exemples que fournissent ces textes il tire, en les généralisant, les lois suivant lesquelles se sont formés le roman méridional et celui du Nord, ainsi que les règles grammaticales auxquelles ont obéi ces deux idiomes.

Ces lois, ces règles une fois reconnues, le professeur en poursuit l'application, soit dans de nouveaux textes, selon qu'ils lui en offrent l'occasion, soit surtout en posant aux élèves une série de problèmes dont la solution doit les ramener aux principes déjà établis.

Telle est la méthode suivant laquelle sont étudiées dans le cours les diverses théories qui se rapportent :

1° A la formation du provençal ou langue d'oc et du français ou langue d'oïl ;

2° A la grammaire de chacune de ces deux langues.

## I.

Origine commune de la langue d'oc et de la langue d'oïl, d'où leur ressemblance, formation particulière de chacun de ces idiomes, d'où leur physionomie distincte.

De leur orthographe. — De ses variations, suivant les temps, suivant les lieux; dans le même temps, dans le même lieu, dans le même texte. — Causes diverses de ces variations. — Des notations équivalentes. — De la prononciation.

Orthographe du provençal plus régulière que celle du français, plus voisine du latin, par conséquent plus favorable à la recherche de l'étymologie.

Double formation du provençal et du français : l'une primitive, spontanée, populaire, orale; l'autre secondaire, réfléchie, savante et propagée par l'écriture.

Persistance de l'accent latin et provençal dans les mots de formation populaire; il est le plus souvent déplacé dans les mots de formation savante. — Caractères des mots de l'une et de l'autre formation, exercices sur cette théorie. Nombreux problèmes.

Que l'accent est une pierre de touche, commode, mais non infail-  
lible pour l'essai des étymologies.

Que la mobilité de l'accent dans certains substantifs latins imparisyllabiques ne rend point raison, comme on l'a cru, des formes doubles : *ierre*, *larron*, *emperere*, *emperéor*, issus de *látro*, *latró-nem* et d'*imperátor*, *imperatórem*; car *hómo*, *hóminem*, *cómes*, *cómitem* ont donné des substantifs à deux cas dans le provençal et dans l'ancien français (*on*, *homme*; *hom*, *home*, *coms*, *comte*; *cuens*, *comte*), bien que l'accent ne fût point mobile dans ces mots latins.

Que l'accent ne sert à rien pour résoudre le problème général de la formation des langues romanes. Dans toutes, il est resté à la même place, et cependant elles sont diverses et elles diffèrent du latin dont elles sont issues.

Etude des lois suivant lesquelles a eu lieu la transformation du latin : 1° en provençal; 2° en français.

Persistance, modification, transposition des voyelles et des consonnes latines.

Chute de ces voyelles et de ces consonnes ; addition de lettres nouvelles.

Comparaison, à ce point de vue, du provençal et du français. Qu'en général l'*a* latin persiste en provençal, soit dans la prononciation, soit dans l'écriture, alors même qu'il y joue le rôle de notre *e* muet.

Qu'il s'atténue le plus souvent en français pour y prendre le son de l'*e*, son figuré, soit par *e* simple, soit par les combinaisons *ai*, *ei*, *oi*.

Que la consonne médiane persiste généralement en provençal et tombe au contraire en français.

Qu'il ne suffit pas d'étudier les lettres une à une, qu'il faut encore les considérer par groupes.

Etude spéciale des diverses terminaisons latines ; comment elles ont fléchi en provençal, en français, dans la formation populaire, dans la formation savante.

Exercices répétés, nombreux problèmes. Exemple :

La terminaison latine *are* devient en provençal *ar*, en français *er* ; *amare* donne au Midi *amar*, au Nord *aimer*.

Par application de cette loi, comment ont dû fléchir dans les deux romanes *tardare*, *temperare*, *locare*, *mutare*, etc., etc. ?

Conséquences : donc *diviser* ne vient point directement de *dividere* ; donc *poser* n'est pas la transformation immédiate de *ponere* ; donc l'un suppose *divisare*, comme l'autre *pausare* ; *affligere* n'a pu donner *affliger* que dans la formation savante ; dans le système populaire, il a donné régulièrement *afflire* comme *ponere*, *ponre*, *pondre*, etc., etc.

Autre exemple : *áris* latin donne *ar* en provençal ; en français *er* ou *ier* avec l'*i* parasite si souvent accolé à l'*e* ; *singularis* devient *sangler*, *sanglier* dans la formation populaire, où tombe la voyelle brève qui précède celle qui porte l'accent ; *singulier* dans la formation savante, où reparait cette voyelle brève. Comment donc devait se dire *sanglier* en provençal ? Solution : *senglar*, chute de la voyelle brève comme en français ; point d'*i* parasite.

Une notable partie du vocabulaire des deux langues est ainsi étudiée, passée en revue, reformée synthétiquement, d'abord mot par mot, et ensuite par phrases entières, par fragments de textes, transportés littéralement, soit de provençal en français et *vice versa*, soit de latin en roman du Midi ou du Nord et réciproquement.

## II.

## GRAMMAIRE.

*Nom.* — Accidents du nom. (Formes diverses, augmentatives, diminutives, genres, nombres, cas.)

Langues synthétiques, langues analytiques. Ce qu'on entend par ces dénominations; comparaison à cet égard de nos deux romanes avec le latin.

Que la grammaire latine, qui résidait dans les terminaisons, ne pouvait résister à la transformation du vocabulaire dont le caractère le plus saillant est précisément la chute des finales, qu'en conséquence le provençal et le français sont des langues analytiques, c'est-à-dire que les rapports n'y sont point exprimés par les flexions des mots, mais par des termes spéciaux ou seulement par la construction.

Transition d'un régime à l'autre, du système synthétique au système analytique.

Théorie de l'ancienne déclinaison provençale et française; restes de la synthèse latine particuliers à nos deux romanes et qui ne se retrouvent point dans les autres.

Appréciation de ce système. De l'admiration excessive à laquelle il a donné lieu.

Que c'était surtout un système savant, pédantesque, sans utilité.

Qu'on ne le suivait guère dans l'usage, au témoignage même des grammairiens méridionaux qui nous l'ont fait connaître, qu'il a péri comme il le méritait.

Qu'aujourd'hui encore les restes de la synthèse latine dont le français n'a pu se débarrasser sont d'une parfaite inutilité pour la plupart.

Qu'au lieu de regretter, comme on l'a fait, la pauvreté de notre langue à cet égard, il faut la plaindre d'être trop riche en flexions superflues et qui n'ont de valeur que sur le papier.

Nous n'avons plus de cas, et nous nous en passons fort bien; nous avons moins de genres que les Romains, et cela sans le moindre inconvénient; nous avons moins de nombres que les Grecs, et sans plus de dommage, mais la grammaire pourrait être encore beaucoup plus conforme au génie de la langue.

Supériorité de la grammaire anglaise au point de vue des genres.

Que l'article français ne peut servir à les indiquer qu'au singulier, qu'en conséquence ce n'est pas sa destination, sa fonction naturelle.

Qu'il sert seul à la distinction des nombres; que l's ajouté au pluriel des noms est un signe sans valeur, puisqu'il ne se prononce point.

Que certaines flexions, comme celle de *al* en *aux*, n'ont point eu d'abord l'usage que nos grammairiens leur assignent.

*Adjectifs.* Diverses espèces d'adjectifs. — Que l'article n'est qu'un adjectif. — De son origine. — De son usage. — Ses formes en provençal et en français, des genres, des nombres, des cas par rapport aux adjectifs. — Des adjectifs qui ont aujourd'hui une double forme masculine et féminine et qui n'en avaient qu'une, à l'origine, pour les deux genres.

Explication des expressions : *lettres royales*, *grand mère*, *grand rue*, *grand messe*; bévues des grammairiens en cette matière.

Que l'adjectif pourrait fort bien se passer de s'accorder en genre, en nombre et en cas avec son substantif. — Autre supériorité de la grammaire anglaise à cet égard.

Application aux adjectifs des règles de l'ancienne déclinaison provençale et française.

Des adjectifs employés substantivement, tels que *ombrage*, *ramage*, *pelouse*, *velours*.

Degrés de signification des adjectifs. Ce que sont devenus dans nos deux romanes les comparatifs et substantifs latins du mot *très*.

*Pronoms.* Que la plupart des pronoms ou prétendus tels sont des adjectifs. Formes diverses en provençal, en français. Origine de ces formes.

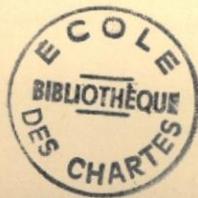
*Conjugaison.* Voix — modes — temps — personnes.

Que la voix passive disparaît en provençal et en français et cède entièrement à l'analyse.

Que la voix active y résiste davantage, mais non sans que la synthèse latine soit fortement entamée.

Que beaucoup de restes de cette synthèse sont sans valeur.

Que les modes et les temps, surtout en français, donnent lieu à des observations analogues; qu'ils ont en partie obéi à l'analyse.



Formation toute nouvelle du futur dans les langues romanes et spécialement en provençal et en français.

Des verbes auxiliaires { *Esser, aver, estar*, en provençal.  
*Etre, avoir, ester*, en français.

Classification des verbes. Formes diverses de conjugaisons en provençal et en français. Comparaison de ces formes avec les types latins. Ce qu'elles en ont retenu ; ce qu'elles ont de nouveau et d'original.

*Adverbes.* Dénomination inexacte du mot, puisqu'il s'unit aussi bien à l'adjectif qu'au verbe.

Que l'adverbe est un adjectif en sous-ordre, l'adjectif d'un adjectif.

Différentes espèces d'adverbes latins. Ce qu'ils sont devenus en provençal et en français. Formation nouvelle d'une grande catégorie d'adverbes. Les adverbes en *ment*. Leur origine. Conséquences grammaticales de cette origine.

Des adverbes ou locutions adverbiales *en, y, dont*. Que la valeur de ces termes a été fort mal appréciée par les grammairiens.

De l'affirmation. — De la négation. Des mots qui servent à renforcer l'affirmation et la négation.

*Prépositions.* Du grand rôle que joue la préposition dans les langues analytiques où elle remplace les terminaisons. Comparaison de ce rôle avec celui qu'elle jouait dans le latin. — Prépositions latines, provençales, françaises. Redoublement des prépositions romanes. — Leurs combinaisons.

*Conjunctions* simples, composées, issues du latin ou nouvelles.

*Interjections* — *Hélas ! Dame ! Da ! Aïe ! Ahu ! Ahi ! Avois !* etc.

De la composition. — De la dérivation.

Compositions toutes faites empruntées au latin. — Compositions nouvelles avec des éléments latins. Qu'en français la formation populaire fait fléchir chaque élément d'un composé latin ; que la formation savante modifie seulement la terminaison du dernier. Exemples : *entremette, intervenir*.

Curieuses compositions comme *gambaterar*, provençal formé des éléments *gamba* (jambe), *a* préposition, *terra* (terre), *ar* finale de verbe qui relie le tout.

*Avaler*, français, est du même genre ; à préposition, *val* (vallis), *er* finale du verbe, etc., etc.

Dérivés empruntés au latin. — Dérivés nouveaux. Intérêt qui s'attache à ces derniers. Que pour bien s'en rendre raison il faut remonter à la forme primitive des simples lorsque leurs terminaisons ont fléchi comme celles des mots en *el* qui sont aujourd'hui terminés en *eau*, tels que *peau*, *chapeau*, *râteau*, d'où *pelletier*, *chapelier*, *râtelier*, etc., etc.

De la syntaxe. Comparaison à cet égard des deux romanes avec le latin. Locutions particulières, idiotismes, comparaison de l'ancien français et du français actuel.

Nécessité d'étudier l'ancien français pour mieux comprendre, pour mieux savoir celui d'aujourd'hui.

Preuves de cette nécessité tirées des ouvrages de nos grammairiens et de nos lexicographes. A la grammaire générale ou philosophique, il faut ajouter la grammaire historique.

*De la latinité au moyen âge.* De son origine, de ses caractères. Que cette latinité provient en grande partie de mots provençaux ou français plus ou moins grossièrement latinisés; qu'en conséquence il ne faut pas s'en aider pour la recherche des étymologies, sans avoir constaté l'âge du mot qu'on prétend donner pour type au terme vulgaire.

Explication de textes des divers siècles avec remarques philologiques. Comment se traduisent en provençal et en français les formules des différents actes écrits en latin? Que par exemple : *rex Francorum* se traduit en français par *roi de France*, etc., etc.

Tels sont les points principaux sur lesquels porte l'enseignement du professeur de langues romanes.

On ne saurait développer davantage ce programme sans tomber dans le détail infini où entraînerait la matière.

GUESSARD.